

FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT

Aucun pays n'a pu se développer sans la mobilisation de ses propres ressources aux fins d'investissement productif et de formation de capitaux internes. Tout comme dans les autres régions du monde qui ont pu réaliser avec succès leur transformation économique, il est tout autant possible de retenir les ressources générées dans les économies africaines afin de les investir dans les secteurs et activités économiques stratégiques. Les fonds publics et privés étrangers sont essentiels pour compléter les ressources nationales. Cependant, il importe que les fonds étrangers soient consacrés à des activités économiques qui vont compenser le transfert en fin de compte des ressources vers l'extérieur. Ces transferts doivent être coordonnés en vue de réduire les perturbations au niveau de la formation des capitaux au sein de l'économie nationale.

Tout comme leurs homologues dans les pays en développement d'autres régions et dans les économies développées après les années de guerre, les gouvernements africains de la période d'après les indépendances ont adopté des politiques et des institutions qui soutenaient les investissements dans le développement des capacités productifs dans les différents secteurs, notamment les infrastructures économiques telles que, l'énergie, le transport et la communication ; et dans les infrastructures sociales comme la santé, l'éducation, et l'eau potable. Face à un secteur privé local faible ou inexistant, des entreprises privées ont été créées dans les domaines économiques, surtout dans le secteur manufacturier comme un moyen de catalyser la transformation des économies tributaires des produits de base hérités du colonialisme. Les investissements étrangers ont été mobilisés pour combler des écarts critiques, surtout en partenariat avec les gouvernements et suivant des objectifs bien définis de développement économique et social.

Les systèmes, institutions et politiques financières jugés appropriés pour ces efforts étaient notamment les banques de développement, les crédits dirigés et d'autres institutions financières, les conseils de commercialisation des produits de base qui mettaient à contribution le rôle stratégique des produits de base dans les économies africaines et mobilisaient les ressources aux fins d'investissement dans d'autres secteurs de l'économie ; le mandat de développement de la Banque centrale ainsi que les politiques qui visaient à régler le rapatriement des bénéfices à l'étranger et à encourager les réinvestissements.

Dans l'ensemble, il s'agit des réponses au fait qu'au sein des modèles d'activité économique qui prédominent dans les économies africaines fondées sur l'exportation des produits de base, l'essentiel des composantes du surplus économique est transféré hors de l'Afrique au lieu d'être réinvesti. Ce qui reste était trop insuffisant par rapport à l'ampleur et à la qualité des investissements nécessaire ou trop fragmenté ou tenu sous des formes qui ne se prêtaient pas facilement aux investissements.

Comme on le reconnaît généralement, l'application de ces politiques n'était pas toujours cohérente. Les institutions publiques n'avaient pas la capacité et la légitimité de tenir de manière transparente les opérateurs économiques responsables des objectifs politiques et leurs buts sociaux, entraînant ainsi des abus et la corruption. Par ailleurs, et de manière plus significative,

l'effondrement des prix des matières premières a mis à mal les moyens de financement de ces politiques, et cette situation a été aggravée par les évolutions économiques dans le monde et a abouti à des crises économiques profondes.

Les politiques d'ajustement structurel (PAS) prescrites par la Banque Mondiale et le FMI introduite vers le milieu des années 80 et appliquées grâce à des conditionnalités basées sur l'aide à travers toute l'Afrique devraient résorber ces difficultés. Toutefois, dans un contexte de déréglementation économique dirigée par les entreprises qui s'enracinait à travers une part importante du monde industrialisé, les PAS était devenu un projet idéologique axé sur le néolibéralisme et le libre marché qui visait à instaurer la primauté du marché dans toutes les relations économiques et dispositif social. Ce système a réduit le rôle de l'Etat à la création des conditions favorables à la primauté du marché.

Le résultat a été trois décennies de démantèlement des politiques mêmes que la Banque mondiale et le FMI avaient préconisé et étaient toujours appliquées dans les régions du monde qui n'ont pas la malchance d'être engouffrées dans la dette externe. En conséquence, toutes formes du rôle du secteur public dans l'économie ont été remplacées par l'entreprise privée ou soumis à la logique du bénéfice de l'investissement privé.

Etant donné que le secteur privé était trop faible pour remplir le mandat du développement économique tiré par le secteur privé qu'il hérite subitement, ce rôle est revenu aux investisseurs étrangers, les sociétés multinationales en particulier. La politique d'investissement a été définie autour de l'objectif primordial de créer des conditions favorables pour attirer l'investisseur étranger. Cela a abouti à la maximisation des bénéfices de l'investisseur grâce à la suppression ou l'assouplissement de la plupart réglementations économiques, sociales et environnementales en marge des incitations telles que les avantages fiscaux aux sociétés étrangères. Il s'agissait également de réduire ou de supprimer complètement les restrictions relatives au mouvement international des capitaux, les restrictions de change, les contrôles monétaires etc. en vue de faciliter les investissements transfrontaliers et le rapatriement des bénéfices. De plus, bien qu'au paravant l'investissement étranger faisait partie du programme interne d'investissement, il joue actuellement un rôle prédominant alors qu'on accorde aux opérateurs locaux des espaces protégées dans les filières qui sont jugées trop insignifiant pour les investisseurs étrangers.

L'évolution des formes d'investissement et de financement des économies africaines

L'investissement étranger a pris un éventail de formes qui pose des défis aux économies africaines. D'un cote, il a l'investissement étranger direct : l'achat ou la création d'une entreprise par des détenteurs des capitaux étrangers dans un pays africain. L'investissement étranger peut consister en l'acquisition étrangère de jusqu'à 10% du capital social d'une entreprise locale, l'achat des obligations de gouvernement ou d'entreprise émises en devise ou en monnaie locale, l'achat des monnaies locales pour revendre à profit lorsque le taux de change est favorable ; les fonds spéculatifs pour acheter des terres agricoles aux fins de spéculations. Cette tendance a été

facilitée par les réformes du secteur financier, y compris la privatisation des banques qui a permis la reprise des actifs des banques locales par des étrangers et leur inscription sur les marchés étrangers, l'introduction des bourses et des marchés de capitaux, les institutions financières non bancaires ; et la détention transfrontalière des actifs financiers de toute forme

En conséquence, l'investissement étranger est devenu étroitement lié aux transactions financières avec de nouveaux produits et instruments à cette époque de financiarisation. L'assouplissement des réglementations en vue d'encourager les investissements étrangers a créé de l'espace politique pour tous ces instruments financiers qui autrement auraient eu peu de place dans une stratégie d'investissement d'une économie en développement.

Jusqu'à là, les flux d'investissement vers l'Afrique n'ont pas pu contribuer au changement des modèles économiques mis en place pendant la période coloniale et ciblés par les politiques d'après les indépendances. L'essentiel des investissements, surtout l'IED est acheminé vers les industries extractives qui fonctionnent comme des enclaves avec peu ou sans lien avec le reste des économies. Dans les années récentes, le secteur des services a attiré des niveaux importants d'investissements étrangers mais sa concentration dans les services financiers et d'affaires ont aliéné davantage les investissements des secteurs de l'économie qui en ont le plus besoin. L'industrie manufacturière, l'agriculture et l'économie rurale demeurent mal desservies.

Par ailleurs, la nature des investissements, leurs modalités de financement et le cadre déréglementé dans lequel ils interviennent ont tous accéléré le transfert des ressources hors des économies africaines au lieu de leur réinvestissement. De plus, l'affaiblissement des normes sociales, environnementales et fiscales en guise d'incitation pour attirer les investissements a, en fait, entraîné l'externalisation de tous les coûts sociaux, économiques et environnementaux des investissements, ou dans d'autres termes le transfert de ces coûts au secteur public. Avec la diminution des ressources à la disposition du secteur public pour prendre en charge ces coûts, on assiste à une dégradation des conditions économiques, sociales et environnementales de la société en général et des populations pauvres et vulnérables, en particulier.

L'effet net est la dislocation des investissements et du financement au détriment des secteurs stratégiques de l'économie interne. Cette évolution a eu des conséquences négatives sur les moyens de subsistance et les sources de revenu dans les secteurs où prédominent les petits exploitants agricoles, les travailleurs, les producteurs internes ainsi que l'industrie et le commerce. À l'image des relations homme-femmes préexistantes d'inégalité, les femmes et leurs activités économiques au niveau des marchés et des foyers ont été touchées de façon disproportionnée.

Le problème de la finance internationale

Les défis énoncés ci-dessus ont été renforcés par le changement dans la nature de la finance internationale et de son rôle dans les économies africaines. La finance internationale a toujours été une partie intégrante de la structuration des économies africaines, compte tenu de leur dépendance de l'importation de la plupart des produits manufacturés et de leur rôle en tant qu'exportateurs de produits de base. Les banques et les marchés des capitaux étrangers qui ont financé les sociétés minières et les sociétés des produits de base ainsi que le commerce import-export ont toujours facilité le transfert vers l'extérieur des montants disproportionnés de fonds qui auraient pu être réinvestis dans les économies africaines.

Les changements dans le secteur financier au cours des deux dernières décennies sur plan mondial et continental avec de nouveaux acteurs, pratiques et instruments de plus en plus exotique ont aggravé cette tendance. Cela a permis aux institutions et acteurs financiers d'intervenir directement dans la mobilisation des richesses financières dans les économies africaines sans jouer un rôle direct dans les secteurs productifs de ces économies. Cette richesse est rapatriée sous forme de profit.

La dernière vague de déréglementation et de privatisation de l'assurance et de réforme des caisses de retraite publique ont permis de céder l'accumulation purement locale des richesses financières (n'exigeant aucun investissement étranger) aux établissements étrangers. Ce détournement met cette richesse financière hors la portée des citoyens et de leurs besoins d'investissement. Paradoxalement, les fonds de retraite et l'énorme richesse nationale qu'ils représentent sont ciblés par les gouvernements pour souscrire les partenariats publics avec les investisseurs privés (les soi-disant PPP) dans le domaine de la construction des infrastructures. Compte tenu de l'histoire des PPP jusque là, cela implique l'usage des ressources publiques pour financer la richesse privée.

En Afrique et dans d'autres pays en développement en particulier, la capacité des gouvernements à gérer ces processus et flux financiers en évolution est davantage compliquée par les caractéristiques de ces mêmes processus. A titre d'exemple, le flux facile de la finance à travers les frontières et les fluctuations de taux de change connexes ont entraîné de forte instabilité monétaire et des crises de volatilité. Pour remédier à ces crises, les gouvernements sont obligés toutes leurs réserves de change pour soutenir leur monnaie. En fait, l'accumulation des réserves en devise à cette fin commence à l'emporter sur l'investissement de ces ressources dans la production et les échanges au sein des économies nationales.

Les mesures intergouvernementales qui pourraient compenser les limites de l'action gouvernementale nationale et soutenir les gouvernements faibles en Afrique et ailleurs, sont neutralisées par une déréglementation plus poussée qui semble dominer en tant que solution par défaut dans les milieux intergouvernementaux de prise de décision, que ce soit au niveau des institutions formelles comme l'OMC ou les groupements ou forums informels come le G20. Pour les pays africains, cette situation est aggravée par un déficit de gouvernance. Non seulement sont-ils sous représentés dans ces espaces mais aussi le déséquilibre des forces met en péril leur capacité à formuler de manière efficace leurs questions, intérêts et perspective comme une partie intégrante du programme.